

confide to me the Government of this important Colony, it affords me great satisfaction to meet you in Provincial Parliament.

Placed in a situation of so much importance, at a period of peculiar difficulty, I cannot but feel that very arduous duties are imposed upon me; duties indeed, which I should despair of being able to discharge, to the satisfaction of His Majesty, and his faithful and loyal subjects the inhabitants of this Province, if I did not look forward, with a sanguine hope, to the enjoyment of your confidence, and your cordial co-operation in my administration of the Government.

Without a good understanding between the different branches of the Legislature, the public affairs of the Colony cannot prosper; the evils, which are now experienced, cannot be effectually cured; the prosperity and welfare of His Majesty's Canadian subjects cannot be promoted; and, you may therefore believe, that no exertions will be spared, on my part, to promote conciliation, by measures, in which the undoubted prerogative of the Crown, and your constitutional privileges will be equally respected.

His Majesty's Government has, however, relieved me from the responsibility attendant upon any measures to be adopted for the adjustment of the financial difficulties that have unfortunately occurred, and I shall take an early opportunity of conveying to you, by Message, a communication from His Majesty, which I have been specially commanded to make to you upon the subject of the appropriation of the Provincial Revenue.

It will be my duty to lay at the same time before you, the views of His Majesty's Government upon other topics connected with the Government of this Province, to which the attention of the Ministers of the Crown has been called; You will see in them proofs of the earnest desire of His Majesty's Government, to provide, as far as may be practicable, an effectual remedy for any case of real grievance: and you may rely on my affording you every assistance towards the elucidation of any questions which may arise for discussion in the course of your proceedings.

Gentlemen of the House of Assembly,

I shall direct the Accounts of the Provincial Revenue and Expenditure for the last two years to be laid before you, as soon as possible, with every explanation respecting them which it is in my power to afford you.

Gentlemen of the Legislative Council,
Gentlemen of the House of Assembly,

Relying on your zeal and diligence in the discharge of your Legislative duties, I feel persuaded that you will give your immediate attention to the renewal of such useful Acts as may have recently expired; and, indeed, to all matters of public interest that may appear to be of pressing necessity and importance.

Possessing, as yet, but an imperfect knowledge of the great interests of the Province, and the wants of its inhabitants, I refrain, at the present time, from recommending to you measures of public improvement, which it will be my duty to bring under your consideration at a future day: In all countries, however, good roads, and other Internal Communications; a general system of Education, established upon sound principles; and a well-organized efficient Militia Force, are found to be so conducive to the prosperity, the happiness, and the security of their inhabitants, that I may be permitted to mention them, at present, as objects of prominent utility.

VOL.—38.

But

bien voulu me confier le Gouvernement de cette importante Colonie, ce m'est une satisfaction bien vive de me trouver au milieu de vous ainsi assemblés en Parlement Provincial.

Placé dans une situation d'une si haute importance à une époque de difficultés toutes particulières, je ne puis que sentir combien sont épineux les devoirs qui me sont imposés; devoirs, en effet, que je désespérais être en état de remplir, à la satisfaction de Sa Majesté et de ses fidèles et loyaux sujets, les habitants de cette Province, si je ne comptais pas avec le plus ferme espoir, sur la jouissance de votre confiance et sur votre coopération cordiale dans mon administration du Gouvernement.

Sans une parfaite intelligence entre les différentes branches de la Législature, les affaires publiques de la Colonie ne peuvent prospérer, les maux qu'on éprouve dans ce moment ne peuvent être efficacement guéris, la prospérité et le bien-être des sujets Canadiens de Sa Majesté ne peuvent être avancés; et vous devez par conséquent bien croire que nuls efforts ne seront épargnés de mon côté pour parvenir à une conciliation par des mesures dans lesquelles les prérogatives incontestables de la Couronne, et vos privilèges constitutionnels seront également respectés.

Le Gouvernement de Sa Majesté m'a néanmoins déchargé de la responsabilité attachée à aucune des mesures à adopter pour l'ajustement des difficultés fiscales qui se sont malheureusement élevées; et je saisirai une occasion prochaine de vous transmettre par Message, une communication de la part de Sa Majesté, dont il m'a été spécialement enjoint de vous faire part, relative à l'appropriation du Revenu Provincial.

Il sera de mon devoir en même tems de mettre devant vous les vues du Gouvernement de Sa Majesté sur d'autres sujets liés avec le Gouvernement de cette Province, sur lesquels l'attention des Ministres de la Couronne a été appelée: vous y découvrirez les preuves du désir le plus sincère que le Gouvernement de Sa Majesté a de pourvoir, pour autant qu'il est praticable, un remède effectif contre tous les cas de griefs réels; et vous pouvez compter sur mon empressement à vous donner toute assistance en mon pouvoir, relativement aux éclaircissements de toutes les questions qui pourront survenir et donner lieu à des discussions dans le cours de vos procédures.

Messieurs de la Chambre d'Assemblée,

J'ordonnerai que les Comptes du Revenu Provincial et des déboursés pour les deux dernières années, soient mis devant vous le plutôt possible, avec toutes les explications à leur égard qu'il est en mon pouvoir de vous donner.

Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de la Chambre d'Assemblée,

Me reposant sur votre zèle et sur votre diligence dans l'exécution de vos devoirs législatifs, je suis intimement persuadé que vous porterez votre attention immédiate au renouvellement de tous les Actes utiles qui peuvent être dernièrement expirés, et dans le fait, sur toutes les matières d'intérêt public qui pourront paraître de nécessité et d'importance urgentes.

N'ayant encore qu'une connaissance imparfaite des grands intérêts de la Province et des besoins de ses habitants, je m'abstiendrai pour le moment de vous recommander des mesures d'améliorations publiques, qu'il sera de mon devoir de soumettre à votre considération à une époque plus reculée. Toute fois, comme il est reconnu, en tout pays, que les bons chemins et autres communications intérieures, qu'un système d'éducation établi sur des principes sains, et qu'une force de milices effective et bien organisée tendent à la prospérité, au bien-être et à la sûreté des habitants, il me sera permis de les mentionner dans ce moment, comme étant des objets d'utilité prééminente.

Mais